



Médiation en matière de Propriété Intellectuelle

Résultats du sondage GF AIPPI et AAPI

Conférence Zoom du 18 novembre 2024, 17h00 à 19h00



Présentation des intervenants (par ordre alphabétique dans chaque rubrique)

- Personnes impliquées dans la conception du sondage :
 - **Pour la Commission médiation du GF AIPPI :**
 - **Guillaume de La Bigne**, conseil en propriété industrielle et médiateur, cabinet LLR
 - **Isabelle Romet**, médiatrice, Interspheris
 - **Pour l'AAPI :**
 - **Me Yves Bizollon**, avocat et médiateur
- Magistrats :
 - **Françoise Barutel**, Pôle 5, Chambre 1, de la Cour d'appel de Paris
 - **Jean-Christophe Gayet**, 3^{ème} Chambre, 3^{ème} section du Tribunal judiciaire de Paris
- Praticiens ayant assisté des clients en médiation et industriel :
 - **Jean-Marc Brunel**, Safran
 - **Hélène Corret**, conseil en propriété industrielle, Benech
 - **Me Pierre Emmanuel Meynard**, avocat, Lavoix
- Avec le concours de **Me Laetitia Nicolazzi**, avocat, Linklaters, modératrice



PLAN

- 🚩 1. Présentation de la méthodologie
- 🚩 2. Le niveau d'adoption de la médiation en PI
- 🚩 3. La pratique de l'injonction (réunion d'information gratuite obligatoire)
- 🚩 4. Les honoraires du médiateur
- 🚩 5. Le niveau de satisfaction des professionnels de la PI
- 🚩 6. Retours d'expérience concernant les modalités de la médiation



1. Présentation de la méthodologie

🚩 **Un sondage co-créé par le GF AIPPI et l'AAPI**

🚩 **Diffusé à leurs membres par :**

🚩 **L'AAPI**

🚩 **Le GF AIPPI**

🚩 **Le LES France**

🚩 **Sondage ouvert du 14 juin au 4 septembre 2024**



Présentation de la méthode

- 📌 Une enquête permettant de différencier les réponses de différentes populations

- 📌 Avocats :
 - 📌 Ayant assisté un client dans une médiation
 - 📌 N'ayant pas eu l'occasion d'assister un client en médiation

- 📌 Conseils en propriété intellectuelle :
 - 📌 Ayant assisté un client dans une médiation
 - 📌 N'ayant pas eu l'occasion d'assister un client en médiation

- 📌 Spécialistes de l'industrie :
 - 📌 Ayant assisté une partie dans une médiation
 - 📌 N'ayant pas eu l'occasion d'assister une partie en médiation

- 📌 Autres professionnels de la PI :
 - 📌 Ayant assisté une partie dans une médiation
 - 📌 N'ayant pas eu l'occasion d'assister une partie en médiation

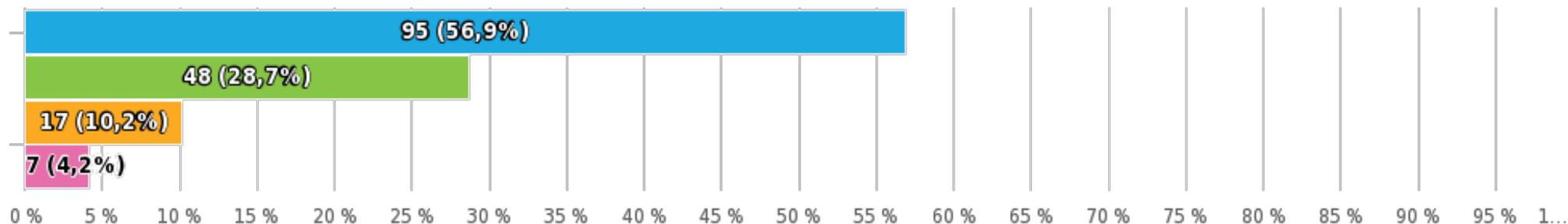


167 répondants, dont 57 % d'avocats

Questionnaire 1, Question : "Quelle est votre profession ou activité professionnelle ?"

Choix unique, Nombre de répondants 167x, sans réponse 0x

Choix de réponse	Réponses	Ratio
Avocat	95	56.89%
Conseil en propriété intellectuelle	48	28.74%
Ingénieur brevet ou juriste en entreprise (spécialiste PI en entreprise)	17	10.18%
Autre professionnel de la PI (veuillez préciser)	7	4.19%



2. Le niveau d'adoption de la médiation dans les pratiques

🍃 PLAN :

- 🍃 **Avez-vous déjà assisté un client dans une médiation dans le domaine de la propriété intellectuelle (qu'il s'agisse d'une médiation judiciaire ou conventionnelle) ?**
- 🍃 **Combien de médiations en propriété intellectuelle avez-vous vécues en qualité de conseil d'une partie ?**
- 🍃 **Dans vos expériences de médiations, quelle est l'origine de la médiation ?**
- 🍃 **Avez-vous déjà suggéré à un client l'instauration d'une médiation à l'occasion d'un litige de propriété intellectuelle ?**
- 🍃 **Si vous avez suivi un litige en matière de propriété intellectuelle pour votre société, votre avocat ou conseil en propriété intellectuelle vous ont-ils parlé de la médiation ?**



Avez-vous déjà assisté un client dans une médiation dans le domaine de la propriété intellectuelle (qu'il s'agisse d'une médiation judiciaire ou conventionnelle) ?

Professions	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants ayant assisté une partie dans une médiation en PI
Avocats	81	76,54 %
CPI	36	27.78 %
Industriels	15	40 %
Autres professionnels de la PI	5	20 %



Combien de médiations en propriété intellectuelle avez-vous vécues en qualité de conseil d'une partie ?

Professions	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants ayant assisté une partie dans AU MOINS 3 médiations
Avocats	62	58,07 %
CPI	10	10 %
Industriels	6	50 %
Autres professionnels de la PI	1	0 %



**Dans vos expériences de médiations, la médiation a-t-elle été :
(Plusieurs réponses possibles)**

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Prévue d'avance par une clause de médiation dans un contrat	12.9 %	NA	20 %	NA	16.67 %	NA
Proposée par une partie avant tout procès	20.97 %	NA	10 %	NA	16.67 %	NA
Proposée par une partie pendant une procédure	54.84 %	NA	40 %	NA	0 %	NA
Proposée par un juge	87.1 %	NA	40 %	NA	83.33 %	NA
Autre	0 %	NA	20 %	NA	0 %	NA

Avez-vous déjà suggéré à un client l'instauration d'une médiation à l'occasion d'un litige de propriété intellectuelle ?

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
OUI, Parfois ou souvent	85,49 %	50 %	90 %	58,34 %	83,33 %	37,5 %
NON	14.52 %	50 %	10 %	41,67 %	16,67 %	62,5 %

Si vous avez suivi un litige en matière de propriété intellectuelle pour votre société, votre avocat ou conseil en propriété intellectuelle vous ont-ils parlé de la médiation ?

Réponses des spécialistes PI en entreprise qui ont suivi un litige pour leur entreprise

Choix de réponse	Spécialistes PI qui n'ont pas assisté de partie en médiation	Spécialistes PI qui ont déjà assisté une partie en médiation
OUI	37.5 %	66.67 %
NON	37.5 %	16.67 %
Je n'ai jamais suivi de litige en propriété intellectuelle pour ma société	25 %	16.67 %



3. La pratique de l'injonction (réunion d'information gratuite obligatoire)

📌 PLAN :

- 📌 Avez-vous eu l'occasion de participer à une réunion d'information gratuite sur la médiation dans le cadre d'une injonction ?
- 📌 Comment abordez-vous l'injonction d'un juge à rencontrer un médiateur pour une réunion d'information gratuite ? Est-ce une contrainte, une opportunité ou une perte de temps ?
- 📌 Avez-vous déjà vu un client changer d'avis ou se décider au vu des explications reçues pendant la réunion d'information ?
- 📌 Quelles modalités avez-vous expérimentées (réunion d'information sans l'autre partie ou avec toutes les parties) ?
- 📌 Quel format de réunion d'information avez-vous estimé (ou estimez-vous) le plus satisfaisant ?



Avez-vous eu l'occasion de participer à une réunion d'information gratuite sur la médiation dans le cadre d'une injonction ? :

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
NON	40.98 %	64.29 %	80 %	75 %	50 %	87.5 %
OUI, une fois seulement	26.23 %	35.71 %	10 %	8.33 %	33.33 %	0 %
OUI, de 2 à 5 fois	24.59 %	0 %	0 %	16.67 %	16.67 %	12.5 %
OUI, plus de 5 fois	8.2 %	0 %	10 %	0 %	0 %	0 %

Comment abordez-vous l'injonction d'un juge à rencontrer un médiateur pour une réunion d'information gratuite ? Est-ce :

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Une contrainte	21 %	21.43 %	10 %	4.55 %	16.67 %	37.5 %
Une opportunité	22 %	42.86 %	70 %	68.18 %	83.33 %	62.5 %
Une perte de temps	14 %	21.43 %	10 %	0 %	0 %	0 %
Autre (veuillez préciser)	4 %	7.14 %	10 %	4.55 %	0 %	0 %
Je n'ai pas d'avis	Rép non proposée	7.14 %	Rép non Proposée	22.73 %	Rép non proposée	0 %

Avez-vous déjà vu un client changer d'avis ou se décider au vu des explications reçues pendant la réunion d'information ?

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
OUI	22.64 %	NA	50 %	NA	40 %	NA
NON	66.04 %	NA	37.5 %	NA	40 %	NA
Autre (veuillez préciser)	11.32 %	NA	12.5 %	NA	20 %	NA

Quelles modalités avez-vous expérimentées ?

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Réunion d'information SANS l'autre partie	25 %	NA	10 %	NA	33.33 %	NA
Réunion d'information AVEC l'autre partie	55 %	NA	30 %	NA	33.33 %	NA
Je n'ai jamais participé à une réunion d'information dans le cadre d'une injonction	35 %	NA	70 %	NA	50 %	NA

Quel format de réunion d'information avez-vous estimé (ou estimez-vous) le plus satisfaisant ?

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Réunion d'information SANS l'autre partie	14.04 %	14.29 %	12.5 %	36.36 %	50 %	50 %
Réunion d'information AVEC l'autre partie	31.58 %	71.43 %	25 %	40.91 %	33.33 %	37.5 %
Je n'ai pas eu l'occasion de comparer ces formats (ou : Je n'ai pas d'avis)	54.39 %	14.29 %	62.5 %	22.73 %	16.67 %	12.5 %

4. Les honoraires du médiateur

👉 PLAN :

👉 **Quels ordres de grandeur avez-vous observés pour la quote-part d'honoraires de médiateur supportée par vos clients ?**

👉 Données complètes

👉 Synthèse

👉 **Avez-vous vu un client refuser une médiation principalement à raison du budget à prévoir ?**

👉 **La question du budget a-t-elle été discutée avec le médiateur avant le démarrage de la médiation ?**

👉 **Quels modes de facturation des honoraires du médiateur considérez-vous comme satisfaisants ?**



Quels ordres de grandeur avez-vous observés (ou supposez-vous) pour la quote-part d'honoraires de médiateur supportée par vos clients ? (Plusieurs réponses possibles)

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
TTC	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Moins de 1 000 € TTC	1.64 %	14.29 %	0 %	4.55 %	0 %	0 %
Entre 1 000 et 2 000 € TTC	4.92 %	14.29 %	0 %	9.09 %	0 %	0 %
Entre 2 000 et 3 000 € TTC	21.31 %	7.14 %	0 %	27.27 %	20 %	0 %
Entre 3 000 et 5 000 € TTC	29.51 %	21.43 %	66.67 %	27.27 %	40 %	12.5 %
Entre 5 000 et 10 000 € TTC	18.03 %	0 %	0 %	4.55 %	0 %	12.5 %
Entre 10 000 et 15 000 € TTC	4.92 %	0 %	0 %	0 %	20 %	0 %
Plus de 15 000 € TTC	3.28 %	0 %	0 %	0 %	40 %	0 %
Je ne me souviens pas	31.15 %	50 %	33.33 %	27.27 %	0 %	62.5 %

Quels ordres de grandeur avez-vous observés (ou supposez-vous) pour la quote-part d'honoraires de médiateur supportée par vos clients ? (Plusieurs réponses possibles) (SYNTHÈSE)

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
TTC	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Moins de 5 000 € TTC	59,02 %	57,15 %	66,67 %	72,73 %	60 %	12,5 %
Entre 5 000 et 10 000 € TTC	18.03 %	0 %	0 %	4.55 %	0 %	12.5 %
Entre 10 000 et 15 000 € TTC	4.92 %	0 %	0 %	0 %	20 %	0 %
Plus de 15 000 € TTC	3.28 %	0 %	0 %	0 %	40 %	0 %
Je ne me souviens pas	31.15 %	50 %	33.33 %	27.27 %	0 %	62.5 %

Avez-vous vu un client refuser une médiation principalement à raison du budget à prévoir ?

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Rarement	30.65%	21.43%	25%	35.29%	66.67%	0%
Jamais	54.84%	50%	62.5%	35.29%	33.33%	42.86%
Souvent	9.68%	7.14%	12.5%	11.76%	0%	0%
Autre (veuillez préciser)	4.84%	21.43%	0%	17.65%	0%	57.14%

La question du budget a-t-elle été discutée avec le médiateur avant le démarrage de la médiation ?

Choix de réponse	Avocat	CPI	Industriels
OUI, le plus souvent (soit pendant la réunion d'information, soit au début de la médiation)	62,9 %	70 %	16,67 %
Jamais ou rarement	20,97 %	10 %	83,33 %
Je ne me souviens pas	12,9 %	10 %	0 %
Autre	3,23 %	10 %	0 %

Quels modes de facturation des honoraires du médiateur considérez-vous comme satisfaisants ?

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Rarement	16,67 %	5,88 %	10 %	16,66 %	14,28 %	0 %
Sur une base forfaitaire	33,33 %	29,41 %	30 %	8,33 %	42,85 %	37,5 %
Sur une base mixte (forfait pour un nombre d'heures de réunion avec complément au-delà)	48,5 %	47,05 %	60 %	70,83 %	42,85 %	37,5 %
Autre	1,51 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Je n'ai pas d'avis	0 %	17,64 %	0 %	4,16 %	0 %	25 %

5. Niveau de satisfaction

📌 PLAN :

- 📌 **Votre expérience vous conduit-elle à penser que la médiation est un mode de résolution satisfaisant en propriété intellectuelle ? (Évaluation par un nombre d'étoiles compris entre 1 et 5)**
- 📌 **Pensez-vous que la médiation est adaptée aux brevets, aux marques, aux dessins et modèles, aux droits d'auteur, à la concurrence déloyale ?**
- 📌 **Quels sont les stades du litige qui vous semblent les plus propices pour décider d'une médiation ?**
- 📌 **Si vous estimez que la médiation est un mode de résolution des litiges plutôt satisfaisant en propriété intellectuelle, quelle en est la raison ?**



Votre expérience vous conduit-elle à penser que la médiation est un mode de résolution satisfaisant en propriété intellectuelle ? (Évaluation par un nombre d'étoiles compris entre 1 et 5)

Professions	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants attribuant au moins 3 étoiles sur 5
Avocats ayant assisté un client en médiation	62	70,96 %
Avocats n'ayant pas assisté un client en médiation	14	64,28 %
CPI ayant assisté un client en médiation	10	100 %
CPI n'ayant pas assisté un client en médiation	21	100 %
Industriels ayant assisté un client en médiation	5	100 %
Industriels n'ayant pas assisté un client en médiation	8	87,5 %
Autres professionnels PI ayant assisté un client en médiation	1	100 %
Autres professionnels PI n'ayant pas assisté un client en médiation	4	100 %



Pensez-vous que la médiation est adaptée :

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
En matière de :	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Brevet	67.24 %	21.43 %	88.89 %	72.73 %	80 %	50 %
Marque	74.14 %	35.71 %	88.89 %	72.73 %	80 %	37.5 %
Dessin et modèle	68.97 %	28.57 %	77.78 %	54.55 %	100 %	37.5 %
Droit d'auteur	77.59 %	42.86 %	77.78 %	59.09 %	80 %	37.5 %
Concurrence déloyale	77.59 %	42.86 %	77.78 %	59.09 %	60 %	12.5 %
Autre (veuillez préciser)	13.79 %	7.14 %	11.11 %	0 %	0 %	12.5 %
Je n'ai pas d'avis	NA	50 %	NA	18.18 %	NA	37.5 %

Quels sont les stades du litige qui vous semblent les plus propices pour décider d'une médiation ?

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Avant tout procès	9.68 %	21.43 %	10 %	45.45 %	16.67 %	75 %
À la première audience	14.52 %	14.29 %	10 %	9.09 %	0 %	12.5 %
Après le dépôt des conclusions du défendeur	30.65 %	14.29 %	20 %	13.64 %	66.67 %	25 %
En appel	3.23 %	0 %	0 %	13.64 %	16.67 %	12.5 %
Tout dépend du dossier, il n'y a pas de règle	59.68 %	64.29 %	80 %	63.64 %	66.67 %	50 %
Autre	1.61 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Je n'ai pas d'avis	Rép non proposée	0 %	Rép non proposée	4.55 %	Rép non proposée	0 %

Si vous estimez que la médiation est un mode de résolution des litiges plutôt satisfaisant en propriété intellectuelle, la raison en est que :

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
Votre client a trouvé un accord pendant la médiation	74.51 %	70 %	90 %	61.9 %	16.67 %	75 %
Votre client a trouvé un accord plus tard	27.45 %	10 %	40 %	14.29 %	50 %	37.5 %
Cela a fait progresser le dossier	58.82 %	50 %	40 %	71.43 %	33.33 %	75 %
Autre (veuillez préciser)	0 %	0 %	0 %	0 %	16.67 %	0 %

6. Retours d'expérience concernant les modalités de la médiation

🍃 PLAN :

- 🍃 Est-il préférable que le médiateur ait une bonne expérience en PI ?
- 🍃 Dans les médiations que vous avez vécues en propriété intellectuelle, la réunion plénière a-t-elle été précédée d'une réunion individuelle de préparation (réunion du médiateur avec votre client et vous-même sans l'autre partie) ?
- 🍃 Une réunion individuelle de préparation de la réunion plénière (c'est-à-dire une réunion du médiateur avec votre client et vous-même) vous semble-t-elle opportune ?
- 🍃 Le plus souvent, combien de réunions plénières sont-elles nécessaires pour parvenir à un accord de principe ?
- 🍃 Sur quelle durée se sont échelonnées les médiations que vous avez vécues (rédaction de l'accord incluse) ?



Est-il préférable que le médiateur ait une bonne expérience en PI ?

Choix de réponse	Avocat ayant assisté un client en médiation	CPI ayant assisté un client en médiation	Industriels
Ait une bonne expertise de la propriété intellectuelle	64,52 %	50 %	66,67 %
Cela n'a pas d'importance, du moment qu'il s'agit d'un médiateur expérimenté	35,48 %	50 %	33,33 %

Dans les médiations que vous avez vécues en propriété intellectuelle, la réunion PLÉNIÈRE a-t-elle été précédée d'une réunion INDIVIDUELLE de préparation (réunion du médiateur avec votre client et vous-même sans l'autre partie) ?

Choix de réponse	Avocat ayant assisté un client en médiation	CPI ayant assisté un client en médiation	Industriels
Jamais	18,03 %	22,22 %	80 %
Parfois	27,87 %	0 %	0 %
Très souvent	50,82 %	66,67 %	20 %
Je ne me rappelle pas	3,28 %	11,11 %	0 %

Une réunion individuelle de préparation de la réunion plénière (c'est-à-dire une réunion du médiateur avec votre client et vous-même) vous semble-t-elle opportune ?

Choix de réponse	Avocat		CPI		Industriels	
	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation	Avec Pratique médiation	Sans Pratique médiation
OUI	80,33 %	78,57 %	88,89 %	86,36 %	50 %	87,5 %
NON	8,2 %	14,29 %	11,11 %	0 %	16,67 %	0 %
Je n'ai pas d'avis	9,84 %	7,14 %	0 %	13,64 %	33,33 %	12,5 %
Autre	1,64 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Le plus souvent, combien de réunions plénières sont-elles nécessaires pour parvenir à un accord de principe ?

Choix de réponse	Avocat ayant assisté un client en médiation	CPI ayant assisté un client en médiation	Industriels
Le plus souvent 1 réunion plénière suffit	4,92 %	20 %	0 %
Le plus souvent 2 à 4 réunions plénières	39,34 %	50 %	50 %
Il n'y a aucune règle, ce peut être 1 réunion plénière dans un dossier et 6 dans un autre	52,46 %	30 %	50 %
Autre	3,28 %	0 %	0 %

Sur quelle durée se sont échelonnées les médiations que vous avez vécues (rédaction de l'accord incluse) ?

Choix de réponse	Avocat ayant assisté un client en médiation	CPI ayant assisté un client en médiation	Industriels
Majoritairement sur moins de 3 mois	42,62 %	60 %	50 %
Majoritairement sur moins de 6 mois	42,62 %	30 %	16,67 %
Souvent plus de 6 mois	14,75 %	10 %	33,33 %

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

- 🍃 **Au plaisir d'écouter vos commentaires**
- 🍃 **Au plaisir de répondre à vos questions**
- 🍃 **À bientôt pour de nouvelles conférences**

**La Commission Médiation du GF AIPPI
Le Comité Dispute Resolution du LES France**

